



RÉUNION CE du 26 01 2016

Programmation moteur/jour

Mois de février

C8/C9 = 24

C10/C11/C13 = 178

C16 = 8

TOTAL = 210

PR / CKD (Tous types) Mois février

Arbres à cames : 375

Vilebrequins : 268

Culasses : 127

Bielles : 54

Blocs : 72

F N A

Blocs = 716

Bielles = 128

Culasses = 312

Vilebrequins = 325

Arbres à cames = 506

MOTEURS EXPÉDIÉS

En Janvier : 2 941

PRÉVISIONS VOLUMES CLIENTS

Février : 3 748

Mars : 3 031

**VOLUME TOTAL
ANNUEL 2016 :
2 941 moteurs**

INFORMATIONS DIRECTION

Avis/consultation CE : Avis défavorable de la CGT sur l'inversion des RTT et avis favorable sur la suppression des 2 jours de chômage partiel initialement positionnés les 26 et 29 février.

Calendrier réunions CE : Les réunions CE auront lieu tous les derniers jeudis de chaque mois sauf août et décembre. Concernant le mois de mars, la réunion sera avancée au 21 mars ou reportée au 5 avril si le chômage est maintenu...

Heures supplémentaires : Recherche de salariés volontaires pour travailler en heures supplémentaires le vendredi 29 et samedi 30 janvier sur les lignes des culasses et du cubage.

Organisation Montage et usinage :

- C8/9, afin d'assurer la cadence de 24 moteurs, transfert de personnel de la ligne principale.
- C16/Bistadio, la cadence de 8 moteurs/jour sera assurée sur un poste, d'où le retour sur la ligne principale de 8 personnes.
- Suite aux mouvements de personnel de la ligne principale vers le C8/9, rééquilibrage des équipes de la ligne principale engendrant quelques changements de cycle 2x8.
- Mutation de 6 personnes de l'usinage vers le montage, elles seront affectées sur le secteur C8/9 (Semaine 4)

Transports spéciaux : Le coût supporté par l'Etablissement s'élève à 10 084 € en décembre soit en cumul annuel 308 018 €. Le budget annuel maximum était de 230 000 €.

Dons de congés : Une note est en cours d'élaboration par le service des Ressources Humaines France.

Système d'évaluation des compétences : Un nouveau système d'entretien individuel a été mis en place avec la création de « fiches métiers » qui ne comprend plus de niveau mini et maxi mais d'un niveau requis. En parallèle, il sera effectué un autre entretien concernant le parcours professionnel du salarié. Les deux entretiens auront lieu avant le 7 mars 2016. Un exemplaire sera remis au salarié pour chacun des entretiens.

Note service paie : Un document sera joint avec le bulletin de salaire de février où sera notifiée une adresse mail permettant à chaque salarié d'émettre des réclamations auprès du service paie.

Négociations salariales Annuelles :

A quelle date aura lieu la réunion préparatoire ? (Analyse des documents)

A quelle date aura lieu l'ouverture des négociations salariales ?

Rép. Direction : « Une réunion est prévue jeudi 28 janvier afin de fixer ces dates. »

Aménagement Temps de Travail :

A quelle date aura lieu la réunion sur l'Aménagement du Temps de Travail ?

Rép. Direction : « La réunion se déroulera jeudi 28 janvier à 10h. »

Planning des réunions annuelles :

Pouvez-vous nous communiquer le calendrier des réunions prévues cette année ?

Rép. Direction : « Une réunion est prévue jeudi 28 janvier afin de vous transmettre le calendrier annuel prévisionnel 2016. »

Accords Etablissement/Entreprise :

Nous demandons l'ouverture de négociation, au cours du 1^{er} semestre 2016, sur l'intéressement, l'égalité H/F, le répertoire des métiers, le congé de représentation et le droit d'expression.

Rép. Direction : « Une réunion est prévue jeudi 28 janvier afin de vous transmettre le calendrier annuel prévisionnel 2016. »

Mutations :

Quels sont les motifs qui ont justifié les dernières mutations à destination du montage ?

Rép. Direction : « Ces mutations sont dues à l'augmentation des cadences du montage, aux investissements réalisés à l'usinage et à la modification du conditionnement des pièces à la logistique. »

Quels sont les secteurs qui ont été concernés par ces mutations ?

Combien de salariés ont été mutés ?

Rép. Direction : « 26 salariés ont été mutés de l'usinage vers le montage, 3 salariés de la maintenance au montage et 4 salariés de la logistique vers le montage. Il n'est pas prévu d'autres mutations. »

LA CGT a dénoncé les pratiques employées par certains responsables qui se prennent pour des « Cadors ».

De plus, pouvez-vous nous indiquer le nombre de jours qui doit être respecté par l'employeur dans le cadre du délai de prévenance ?

Rép. Direction : « Aucun délai n'est nécessaire si le salarié conserve le même horaire de travail. Par contre, si le salarié doit changer d'horaire, en général, il finit sa semaine selon l'horaire en cours. »

Parcours professionnel :

A quelle date vont débiter les entretiens individuels concernant le parcours professionnel de chaque salarié ?

Rép. Direction : « Ils seront réalisés avant le 7 mars 2016. »

Quand est-il prévu de faire une présentation au CE ?

Rép. Direction : « Une présentation a été effectuée au cours de cette réunion. »

Heures supplémentaires 2015 :

Combien d'heures supplémentaires ont été effectuées en 2015 ?

Rép. Direction : « 36 500 heures supplémentaires ont été effectuées par 775 salariés. »

Protections auditives moulées :

Quand est-il prévu de réaliser une campagne pour attribuer des protections auditives moulées aux salariés qui le souhaitent ?

Rép. Direction : « Une campagne pour attribuer des protections auditives a débuté le 20 janvier 2016 et TOUS les salariés qui le désirent pourront s'inscrire auprès de leur responsable. Néanmoins, une priorité sera donnée aux salariés qui sont le plus exposés au bruit. »

Bourse études :

Pour quels motifs la bourse d'étude n'a pas été versée sur le bulletin de paie de décembre 2015 ?

Rép. Direction : « Suite à une erreur technique. »

Est-ce que la totalité des salariés qui perçoivent celle-ci ont été concernés par la régularisation ?

Rép. Direction : « 100 % soit un peu plus de 80 salariés. »

BADES (BAsE de Données Economiques et Sociales) :

Nous demandons de mettre, à jour, la BAsE de Données Economiques et Sociales.

Rép. Direction : « Les mises à jour sont effectuées mensuellement ou annuellement selon le type d'informations. Les données économiques pour l'année 2014 ont été insérées la semaine dernière. »

Tourniquets :

Quand est-il prévu de mettre des voyants lumineux sur la partie supérieure des tourniquets ?

Rép. Direction : « Une demande a été faite auprès du fournisseur pour intégrer des voyants lumineux mais celui-ci nous a déconseillé de le faire afin d'éviter un risque d'infiltration au niveau de la cartérisation. Par conséquent, nous allons augmenter le niveau sonore »